



AVIS N°003/AMJT/2023

**ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE MALIENNE DE LA
JURIDICTION DE L'AMBASSADE DU MALI À TOKYO**

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo porte à la connaissance de la Communauté malienne établie dans sa juridiction (Japon, République de Corée, Australie, Philippines et Nouvelle-Zélande) que le Gouvernement malien, après la phase de correction et de mise à jour des données du RAVEC, a annoncé le démarrage de la phase nationale de retrait de la carte d'identité biométrique sécurisée, le mardi 11 avril 2023, dans les différents centres d'enlèvement, notamment dans les Ambassades et Consulats.

L'Ambassade tient à informer la Communauté malienne qu'elle n'a reçu à ce jour aucune carte d'identité biométrique.

Le démarrage de la phase de retrait au niveau de l'Ambassade fera l'objet d'un communiqué ultérieur, dès la réception des cartes.

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Tokyo, le 12 avril 2023

L'Ambassadeur



Nina Oualet INTALLOU
Officier de l'Ordre National